



MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

AVIS PUBLIC

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Des soumissions pour l'enlèvement, le transport, et l'élimination des matières résiduelles et des déchets solides seront reçues par la soussignée jusqu'à 10:00 heures (heure limite), le 02 septembre 2020.

Les soumissions, sous enveloppes scellées, devront être identifiées comme suit : «**SOUSSION COLLECTE À 3 VOIES**». Elles devront parvenir et se trouver physiquement à la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, à l'attention de Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière, 1900 Montée de la Réserve à Notre-Dame-de-la-Merci (Québec) J0T 2A0. Elles seront ouvertes et lues ledit jour et à ladite heure au bureau municipal, à la même adresse, conformément aux dispositions du Code municipal.

Tous les documents de soumission sont disponibles exclusivement par le biais du système électronique d'appel d'offre (SEAO) accessible à l'adresse Internet suivant : www.seao.ca.

Ne seront considérées, que les soumissions préparées sur les documents officiels fournis à cette fin par la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé sur un compte inscrit dans une institution financière faisant affaires au Québec et libellé à l'ordre de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci ou d'une lettre de garantie bancaire irrévocable d'une institution financière faisant affaires au Québec et autorisée par l'inspecteur général des institutions financières et ou d'un cautionnement de soumission, d'au moins dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ladite garantie de soumission devra être émise pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours.

La Municipalité, ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI, ce dix-septième jour de juillet deux mille vingt.

Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 17 juillet 2020 entre 9 h et 16 h, dans l'édition d'août 2020 du journal l'Altitude et dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO).

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 juillet 2020.

Chantal Soucy, Directrice générale/secrétaire-trésorière